

LE PONT ROYAL-ALBERT

Une assemblée du Bureau de Commerce de Montréal a eu lieu le 22 courant, dans la Halle aux blés, pour discuter le projet de ce pont. Le Bureau compte au-dessus de 400 membres, dont 99 seulement étaient présents, et sur ce nombre, 18 Canadiens-français. Comme on le sait, la population canadienne favorise en grande majorité l'érection du pont, tandis que nos concitoyens anglais, dont les intérêts sont dans l'ouest de la ville, s'y opposent. Si nous sommes bien informés, le nombre des Canadiens-français dans le Bureau de Commerce est d'environ 130. Un effort organisé et vigoureux pouvait donc faire approuver par un vote du Bureau l'application pour une charte. Mais non ! c'eût été trop se dérouter.

L'hon. John Young exposa le plan, et fit motion, secondé par M. Narcisse Valois, que l'assemblée approuve les plans, et recommande à la législature d'accorder la charte.

M. Hugh McLellan, M. Winn et M. Drummond firent des discours pour empêcher la motion d'être adoptée, et la division étant prise, les votes se répartirent : 81 contre et 18 en faveur. Des Canadiens présents, 14 votèrent pour le projet et 4 s'y opposèrent.

L'hon. John Young et M. Legge, ingénieur du pont, sont allés à Ottawa pour veiller aux intérêts du bill qui sera présenté pour obtenir une charte. G. E. D.

LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Faute d'espace, nous remettons au prochain numéro le compte-rendu abrégé des débats de la Chambre.

NOTES LOCALES.

MONTREAL.

—La cité de Montréal compte aujourd'hui 3,222 chiens licenciés. Il est bien certain qu'il y en a plus de trois mille autres dont les propriétaires réussissent à éluder la loi.

—Dans son discours d'introduction, le Maire de Montréal, le Dr. Hingston, a déclaré que la dette de cette cité s'élève à 14 millions 870 mille piastres. Le revenu total de l'année 1875 a été de \$1,366,140.32, et la dépense de \$1,476,061.16, laissant un déficit de \$109,920.88.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET D'ONTARIO.—Nous sommes autorisés à dire qu'à leur assemblée de vendredi, 17 mars, les directeurs de cette compagnie ont résolu de fixer le prix du passage de première classe, entre Montréal et Québec, à deux piastres, repas et lits extra.

LA NEIGE.—Le département des chemins emploie actuellement plus de 200 hommes et voitures pour déblayer les rues de l'amas de neige qui s'y est accumulé ces jours derniers, et on parle d'augmenter encore ce nombre pour éviter les incon vénients qu'aurait un dégel s'il survenait dans les circonstances, et qui, d'ailleurs, ne saurait guère tarder à présent.

POUR LE CENTENAIRE.—Un convoi de 18 wagons est parti le 22 courant, à une heure, pour Philadelphie, emportant la plus grande partie des marchandises de la section de Montréal, ainsi que les objets qu'expose la Commission Géologique. Un autre train, parti samedi, était la dernière occasion donnée aux exposants d'envoyer leurs articles à l'Exposition du Centenaire aux frais du gouvernement.

VEUVES DE MONTRÉAL.—D'après les statistiques officielles, Montréal compte 2,446 veuves payant des cotisations au trésor municipal. Elles sont distribuées comme suit : 502 dans le quartier St. Antoine, 419 dans le quartier St. Laurent, 386 dans le quartier St. Jacques, 359 dans le quartier Ste. Marie, 354 dans le quartier St. Louis, 344 dans le quartier Ste. Anne, 45 dans le quartier Est, 22 dans le centre et 14 dans l'ouest. Sur ce nombre 1,053 n'ont pas payé leur taxe d'eau, se montant à la somme de \$7,665.35.

FUNÉRAILLES.—Le service solennel du regretté Messire Bentley, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, a eu lieu le 21 mars à l'église du Grand-Séminaire, au milieu d'un très-grand concours de prêtres et autres ecclésiastiques.

La funèbre cérémonie fut faite par le Révérend M. Bayle, supérieur du Séminaire, ayant pour diacre et sous-diacre les Révérends MM. Deguire et Troie. St. Sulpice. On remarquait au chœur une cinquantaine de prêtres représentant les diverses maisons ecclésiastiques et le clergé séculier de la ville.

L'UNION ST. JOSEPH.—Les membres de cette Société ont célébré leur fête patronale le 20 mars. Ils ont quitté leur salle à 8 heures et demie, et se sont rendus en procession, avec bannières et musique, à l'église St. Jacques, où une messe solennelle a été chantée. Sa Grandeur Mgr. Fabre, ancien chapelain de la Société,

officiait. Le sermon de circonstance a été prononcé par le Révd. M. Caisse, de l'Assomption ; il a prêché sur le travail. L'église était richement décorée. A l'offertoire, un splendide pain-béni, donné par l'Union, a été distribué aux fidèles présents.

C'était le 25^e anniversaire de la fondation de l'Union St. Joseph, et, pour la circonstance, on a sorti le vieux drapeau de la société ; c'est le drapeau qui précédait la procession.

Le Rév. M. Poulin, chapelain de la Société, marchait en tête de la procession, qui était composée de plus de 400 membres.

MANITOBA

La presse canadienne-française des Etats-Unis discute, depuis quelques jours, les avantages offerts par le gouvernement de la Puissance du Canada pour attirer l'immigration dans la province de Manitoba. On se demande si la population canadienne de la Nouvelle-Angleterre devrait accepter les offres relativement libérales qui sont faites aux personnes qui désirent se livrer à l'agriculture ou à l'élevage des bestiaux. Il nous paraît indubitable que grand nombre de nos compatriotes sont ici, aujourd'hui, dans l'espérance de pouvoir économiser les fonds nécessaires à l'achat d'un lopin de terre qu'ils pourront cultiver plus tard. Quelques-uns même ont réussi à mettre en banques d'assez fortes sommes et attendent la marche des événements et l'apparence des affaires, avant de se décider à prendre la route du pays où la crise financière paralyse le commerce et l'industrie. Il nous paraît donc important de tenir nos lecteurs au courant des événements qui se rattachent à l'agriculture et à l'émigration. En dehors de la catégorie de ceux qui possèdent déjà des biens au Canada, il y a encore ceux qui se demandent où aller établir leurs pénates, avec quelques chances de succès. Le gouvernement canadien appelle l'immigration vers les contrées encore inhabitées du Nord-Ouest, et nous croyons de notre devoir de journaliste de soumettre à nos lecteurs les propositions, selon nous très-libérales, des autorités d'Ottawa. Nous ne faisons pas ici de la propagande, nous publions des nouvelles. Nous tenons à expliquer notre manière de voir à ce sujet, car nous voulons qu'il soit bien compris que, comme citoyen de la République américaine et comme partisan d'un gouvernement démocratique, nous ne conseillons à personne au monde de quitter les Etats-Unis pour aller s'établir ailleurs.

L'aide offerte aux colons par le gouvernement canadien consiste dans une réduction considérable sur les frais de passage et dans le don de cent soixante acres de terre arable à tout colon âgé de dix-huit ans et plus. Les terrains sont en prairie comme partout dans l'Ouest, et les cours d'eau et les fossés nécessaires à la culture des fermes du Canada sont inconnus au Manitoba.

Les autorités canadiennes ont mis à la disposition de nos compatriotes quatre townships situés à quelques milles des établissements de la Rivière-Rouge et touchant au sud à la frontière américaine.

Le prix du billet de passage est, pour chaque adulte, d'environ dix-neuf dollars, quelques centins plus ou moins, déduction faite de l'allocation du gouvernement canadien ; moitié prix pour les enfants.

Le trajet se fait de Fall River et des villes de la Nouvelle-Angleterre en général, en passant par Montréal ou Ogdensburg jusqu'à Prescott, en suivant la ligne du Vermont Central ; de là par le Grand Tronc jusqu'à Sarnia, et par bateau à vapeur jusqu'à Duluth ; de Duluth à Moorhead en chemin de fer, et de Moorhead jusqu'à St. Boniface par eau. Le colon peut à son choix passer par Chicago, Détroit et St. Paul en suivant la route ordinaire des Etats de l'Ouest.

Nous avons sous les yeux quelques pamphlets publiés par les soins du gouvernement fédéral et rédigés par des hommes qui ont une connaissance parfaite des avantages qu'offrent à l'agriculture les plaines fertiles des territoires du Nord-Ouest. Tous s'accordent à vanter la fertilité du sol et les facilités de culture pour les nouveaux colons. On y possède, en outre, les avantages de nombreuses écoles anglaises et françaises, et la forme du gouvernement est la même que dans la Province de Québec, à l'exception que le pouvoir législatif est exercé par une seule chambre ; ce qui est un avantage sur les autres provinces de la confédération. Le climat est d'une salubrité exceptionnelle, et l'élément français de la population paraît y exercer une influence proportionnelle qui est une garantie d'impartialité envers les colons d'origine française.

Somme toute, nous ne pouvons que nous joindre à nos confrères de la presse canadienne-française des Etats-Unis pour conseiller aux personnes qui ont l'intention d'entreprendre des travaux de colonisation d'étudier les offres du gouvernement canadien. Notre estimé compatriote, M. Charles Lalime, agent d'assurances à Worcester, Mass., donnera tous les renseignements nécessaires à ceux qui contemplant un voyage au Manitoba, et nous apprenons que plusieurs de nos compatriotes de Manchester, N. H., et 26 colons de Fall River, Mass., partiront, en route pour Manitoba, vers le 8 avril prochain.—*La République* de Fall River, Mass.

—On ne pourra bientôt plus visiter les Catacombes.

—Elles sont envahies par les os.

NOUVELLES GÉNÉRALES

CANADA

Ottawa, 18.—Vingt-cinq jeunes gens de cette ville et des environs sont partis aujourd'hui pour la Colombie Anglaise. Ils ont été accompagnés à la gare par un grand nombre d'amis et un corps de musique.

Ottawa, 20.—L'hon. M. Mackenzie a reçu une nombreuse compagnie à dîner samedi ; le lieutenant-gouverneur Morris, de Manitoba, était au nombre des hôtes.

La grande tempête de neige a bloqué les chemins de la campagne, et les marchés sont presque déserts.

Ottawa, 21.—M. Sewell a été interrogé par le comité chargé de s'enquérir de la possibilité de naviguer sur le St. Laurent pendant l'hiver. Il dit qu'il navigue sur ce fleuve depuis au-delà de 25 ans entre Québec et la Rivière-du-Loup, et qu'il a étudié le sujet soumis à la considération des membres de ce comité depuis 1852. Il en est arrivé à la conclusion que le projet de naviguer pendant l'hiver, qu'il a proposé, est praticable. Le capitaine Fortier a aussi été examiné.

Québec, 22.—La tempête d'hier a été sans contredit la plus violente de la saison. Il est tombé plus de trois pieds de neige dans les chemins, et c'est à peine si les gens pouvaient se frayer un passage.

Ce matin, les chemins sont dans un état affreux, et à St. Roch et dans les faubourgs, plusieurs maisons sont presque complètement ensevelies sous la neige, et ceux qui les habitent sont obligés de sortir par les fenêtres du dernier étage.

ÉTATS-UNIS

Portland, 20.—Le *Circassian*, parti de Liverpool le 2 mars et arrivé ici ce matin, a eu une très-mauvaise traversée. Il a perdu cinq chaloupes, un mât et plusieurs autres agrès.

Hartford, Conn., 20.—La consécration du nouvel évêque du diocèse de Hartford, le Rév. M. Calberry, a eu lieu en cette ville hier.

Dix évêques et cent prêtres, parmi lesquels se trouvaient douze moines de l'ordre de Saint-Augustin, ont assisté à la cérémonie, qui a été très-imposante.

EUROPE

Londres, 20.—Les tempêtes qui ont sévi la semaine dernière sont les plus violentes qu'on ait éprouvées en Angleterre depuis un siècle.

De fortes tempêtes ont aussi sévi en France, en Allemagne, en Belgique et en Autriche, et la crue des eaux a causé de grands dommages. En Hongrie seulement, les pertes s'élèvent à \$10,000,000.

Naples, 20.—Le Vésuve est en éruption. Vu d'une certaine distance, le spectacle est sublime de grandeur. Cette éruption sera probablement l'une des plus grandes dont on ait été témoin depuis plusieurs années.

Londres, 20.—Un télégramme de Paris annonce qu'on y a reçu la nouvelle qu'un armistice de douze jours a été conclu entre les Turcs et les chefs herzégoviens, devant commencer hier.

Londres, 20.—Presque toutes les voies ferrées au nord de la Tamise restent plus ou moins bloquées par la neige. La ligne Calédonienne en est couverte jusqu'à une hauteur de vingt pieds. Près d'Aberdeen, douze trains sont enneigés sur un seul point. Plus d'une douzaine de convois se trouvent dans le même état sur la grande ligne du Nord. Les lignes télégraphiques sont ensevelies sous la neige à différentes places au nord d'Aberdeen. La malle de Dundee à Perth a pris hier quatorze heures pour se rendre, au lieu des quarante minutes dans lesquelles elle fait d'ordinaire le trajet. Le froid est intense aujourd'hui.

Madrid, 20.—Le roi Alphonse et son armée victorieuse sont entrés avant midi à Madrid, au milieu des applaudissements enthousiastes de la foule.

Paris, 21.—Des voleurs se sont introduits avec effraction dans les bureaux du journal *La République Française*, et y ont enlevé une somme de 55,000 francs.

[Nous défions messieurs les voleurs d'en faire autant dans un bureau de journal en Canada.—*Ed. L'O. P.*]

Liverpool, 21.—Une flotte de quatre cents voiliers a levé l'ancre aujourd'hui ; 193 d'entre eux sont en destination de ports étrangers. Ce spectacle était superbe et on peut dire sans précedent. Ces navires formaient une procession dont le défilé, vu d'un certain endroit du port, n'a pas duré moins de quatre heures.

Le grand orgue de la Basilique de Saint-Pierre, à Rome.—M. Aristide Cavallé-Coll, le facteur célèbre des grandes orgues de la basilique de Saint-Denis, des églises de la Madeleine, de Saint-Vincent-de-Paul, de Sainte-Clotilde, de Sainte-Trinité et des orgues aux proportions monumentales de Saint-Sulpice et de Notre-Dame de Paris, accompagné par un ecclésiastique français qui habite Rome, a été reçu au Vatican avec son fils et M. Simil, architecte parisien. Il venait présenter à Sa Sainteté le plan colorié d'un projet d'orgue colossal pour la basilique vaticane. Le plan lui-même est un chef-d'œuvre : tout y est en harmonie avec les dimensions de St. Pierre, comme avec le style et l'ornementation du plus beau monument de la chrétienté : tout y révèle la noble passion du maître pour la magnificence du culte divin.

Pie IX s'est montré d'une bienveillance extrême, et a complimenté chaudement M. Cavallé-Coll. Pie IX est le Pape des grandes

choses : son pontificat est plein de merveilles et respire le génie des entreprises pour la gloire de Rome, de l'Italie et du monde. Les destructions et profanations qu'on accumule autour de lui font valoir ce génie. Il ne pouvait donc qu'accueillir avec bonté et satisfaction le projet du grand facteur.

Seulement, hélas ! le Pape est réduit à la captivité : la catholicité ferait sans doute les frais de l'orgue colossal de St. Pierre ; mais le Souverain Pontife peut-il descendre publiquement à la basilique aujourd'hui ; peut-il y célébrer les cérémonies pontificales qui faisaient, il y a cinq ans, la splendeur de Rome, et attirer ici les foules dont la ville recevait tant d'éclat et tant de bien-être ?

Ces considérations et bien d'autres ont été exprimées par le Saint-Père en quelques paroles d'un à-propos saisissant.

"Je répéterai, a-t-il dit d'un ton de voix doux et triste, je répéterai les paroles du roi-prophète," et il a prononcé en effet ces paroles, que la chrétienté tout entière peut redire avec lui :

Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus. In salicibus medio ejus, suspendimus organa nostra... Quomodo cantabimus canticum domini in terra aliena?...

La seule différence, dira-t-on, c'est que le nouveau David n'est point *in terra aliena*. A quoi nous répondons qu'on a fait pour lui de cette terre une terre étrangère, puisqu'on la lui a enlevée.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE PHILADELPHIE.—Nous avons eu le plaisir, il y a quelques jours, de visiter la manufacture de pâtes alimentaires MM. Catelli frères, rue Perthuis, Montréal, et d'y voir la collection de leurs produits qu'ils expédient à Philadelphie. Macaronis, vermicelles de toute forme et grosseur, farinas, féculés d'une pureté et d'une suavité tout à fait appétissantes, tout cela est artistement disposé dans de jolies boîtes vitrées, et témoigne de l'habileté et du goût de ces jeunes fabricants. Nous leur souhaitons de remporter une médaille d'honneur, et nous attirons l'attention des commerçants sur les excellents articles d'alimentation de MM. Catelli frères.

Nous accusons réception du second volume d'un ouvrage publié à Toronto, en anglais, par R. Carswell, éditeur, et dont l'auteur est l'hon. H. Elzéar Taschereau, l'un des juges de la cour supérieure de la province de Québec, résidant à la Rivière-du-Loup, en bas. Le titre en est : *The Criminal Law Consolidation and Amendment Acts of 1869, 32-33 Vict., for the Dominion of Canada*, by the Honorable Mr. Justice H. E. Taschereau, of the Superior Court for the Province of Quebec, with notes, commentaries, precedents, &c., &c.

Nous augurons bien pour nos compatriotes du fait que le savant jurisconsulte a cru devoir publier cet ouvrage en anglais. C'est sans doute que la loi criminelle ne nous regarde guère.

Le premier volume fut accueilli avec beaucoup de faveur, celui-ci ne peut manquer d'être également estimé.

PAR-CI PAR-LÀ

—Des nouvelles d'Angleterre reçues à Québec mandent que la flotte du printemps sera considérable, vu que les demandes de bois canadiens sont actives, et que le stock de l'autre côté de l'océan est minime.

SACRILÈGE.—Le tronc des pauvres dans l'église catholique de Lachine a été défoncé pendant la nuit de jeudi à vendredi. On ne connaît pas le montant que contenait le tronc, attendu qu'il n'a pas été ouvert depuis environ onze mois.

—Des lettres reçues de Moisie et des Sept-Isles mandent que la plupart des habitants de ces deux endroits sont dans la plus grande détresse, et que s'ils ne reçoivent pas de secours à temps, ils mourront certainement de faim.

Les familles qui demeurent à Moisie étaient descendues en cet endroit pour travailler à l'exploitation des mines, au début des travaux organisés par la compagnie des mines de fer de Moisie.

—Mgr. de Charbonnel, ancien évêque de Toronto (Canada), a célébré, le 17 décembre dernier, le cinquantième anniversaire de son ordination ; le 25 mai de la même année, il avait célébré le vingt-cinquième anniversaire de son élévation à l'épiscopat et le cinquantième anniversaire de son entrée dans l'ordre séraphique de Saint-François.

Mgr. de Charbonnel est dans sa 74^e année, et il jouit d'une excellente santé. Il réside dans le diocèse de Lyon, France, et il prêche encore des missions et des retraites.

UN ARBRE PROFITABLE.—On nous informe, de source véridique, que M. François Bourgeois, du haut de l'Aboujagane, près de Shédiac, a coupé, la semaine dernière, un arbre qui a donné 14 billots de 14 pieds de longueur. Ce géant avait 3 pieds de diamètre à sa base ; à 15 pieds de terre, il se divisait en quatre troncs, dont deux ont donné chacun 4 billots, un autre trois billots et le dernier deux billots. Le plus petit des quatorze billots mesurait 10 pouces de diamètre au petit bout. L'extrémité du tronc le plus élevé était à 70 pieds de terre. On a bien fait des billots cet hiver de tous côtés ; mais nous croyons qu'aucun arbre abattu n'a été aussi profitable que celui dont nous nous occupons.